DEPARTEMENT DE LA SARTHE - Arrondissement de La Flèche - Canton de la Suze
Commune de LOUPLANDE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation	Date d'affichage		
26/03/2024	**26/03/2024**	Nombre de membres en exercice	= **15**
		Présents à l'ouverture de la séance	= **12**
		Votants la présente délibération	= **13**

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi huit avril à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de LOUPLANDE.

Etaient présents : Noël TELLIER, Dominique LELOUP, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORIOT, Lynda LAFOND, Gaël PELTIOT, Séverine NICAISE, Rénald FRAIPONT,

Absentes excusées : Suzy DIEUL - Ludivine CHEVALIER (pouvoir donné à Gilles BELLAND)

Absent non excusé : Rémi METIVIER

Secrétaire de séance : Monsieur Gaël PELTIOT

Formant la majorité des membres en exercice

Délibération N° 08.04.2024-2

- **2°) Subventions aux œuvres et associations pour l'année 2024** :

Le Conseil Municipal, après vote à mains levées, à l'unanimité, valide la proposition de la commission « vie associative » et alloue les subventions listées ci-dessous aux associations pour l'année 2024 :

Associations	Subventions pour l'année 2024
Tennis club	600 €
Football club	600 €
Gymnastique	600 €
Attire D' L fonctionnement	600 €
Bibliothèque/habitant	2 100 €
Louplande sport loisirs	600 €
CCAS	600 €
Ass culturelle cantonale ACC	240 €
Total	5 940 €

Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de la réception en Préfecture le
et de la publication sur le site internet de la commune
et l'affichage en lieu public le 9 avril 2024

pour copie conforme
Louplande, le 9 avril 2024
Suivent les signatures au registre
Le Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-217201698-20240408-08042024-2-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2024
Publication : 12/04/2024
Pour l'autorité compétente par délégation